

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Synergie des savoirs en lien avec la personne âgée et ses proches 5

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3003.F.18

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Complémentaire Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules du semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé 70 crédits ECTS sur les modules théoriques et 30 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Sciences de la santé Science infirmière Habilités cliniques Méthodes, démarches et outils Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur Rôle de professionnel
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponibles et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et dans la pratique
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée
- B2 : Participer, dans l'équipe intraprofessionnelle ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension partagée des situations de soins et participer, si nécessaire, à la gestion des conflits.
- Instaurer un climat de confiance avec le-la patient-e et ses proches visant la création d'un partenariat
- C1 : S'engager, dans une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux
- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches
- E3 : Encourager les patient-e-s et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour surmonter la maladie ou la prévenir, dans le souci d'assurer la meilleure qualité de vie possible

- F1 : Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation professionnelle pratique des étudiant-e-s, en s'appuyant sur des données scientifiques et pertinentes
- F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Analyser des situations vécues par les aînés permettant de proposer des soins préventifs, thérapeutiques et palliatifs en prenant en compte la complexité et la singularité de l'aîné et de ses proches ainsi que des résultats probants afin de proposer une prise en soin adaptée et pertinente
- Construire un processus réflexif fondé sur une philosophie de soins centrée sur la personne en combinant différentes connaissances disciplinaires et contributives
- Affirmer des aptitudes et attitudes relationnelles à la lumière des 4 principes éthiques suivants : autodétermination, bienveillance, non-malfaisance et justice distributive
- S'engager à protéger et à défendre le projet de vie et la qualité de vie définis par la personne soignée au sein d'une équipe interdisciplinaire en déployant entre autre les savoirs éthiques, esthétiques de la discipline infirmière
- Identifier la complexité singulière d'une personne vivant une expérience de soins palliatifs et proposer un accompagnement interdisciplinaire

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- **Sciences humaines : Notions et concepts :**
 - Dimensions intra-personnelles et interpersonnelles : approche intergénérationnelle
 - Proches-aidants
 - Intimité, sexualité
 - Changement cognitif (normal/pathologique)
 - Les directives anticipées
 - La Planification anticipée du projet thérapeutique (PAPT)
 - Leadership de l'infirmière
- **Science infirmière :**
 - Soins palliatifs
 - Qualité de vie
 - Le concept d'Advocacy
- **Méthodes-démarches-outils :**
 - Echelles statut mental de la personne âgée (Mini mental state examination, test de l'horloge)
 - Outils d'évaluation de la charge de travail (MOCA), Resident Assessment Instrument (RAI), Swiss Diagnosis Related Group (SWISSDRG)
 - Itinéraires cliniques
 - CPAM : Spécificité des protocoles pharmacologiques spécifiques à la gériatrie et aux soins palliatifs.
- **Habilités cliniques :**
 - Statut mental de la personne âgée
 - Technique spécifique : validation Naomie Feil

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra, séminaires, TPE, exercices selon le niveau, tables rondes, rencontres, situations emblématiques, etc...Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux cinq champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes). Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur 2 parties :

- Partie 1 : une démarche de soins réalisée durant la PFP. La validation de cette partie repose sur une évaluation suffisante (Acquis).
- Partie 2 : - un travail de groupe représentant 20 points la note globale ayant lieu en semaine 51,
- un examen écrit individuel représentant 80 points de la note globale ayant lieu en semaine 5.

La note totale de la partie 2 est sur 100 points.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E, calculée sur la base du qualificatif acquis pour la partie (1) et d'une note pour la partie (2).

Si la partie (1) est acquise et la partie (2) suffisante, soit ≥ 3.95 , le résultat ECTS est le résultat de la note de la partie (2).

Les situations exceptionnelles sont réservées.

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note FX (soit entre 3.45 et 3.94) au module Pas de remédiation

Examen	Statut			
	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis
Partie 1 : DDS	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis
Partie 2 : Travail de groupe + Examen écrit individuel	Acquis	Acquis	Non Acquis	Non acquis
Conséquences	Note ECTS	Fx remédiation DDS oral	Fx remédiation examen oral	F répétition examen écrit individuel

La remédiation de la partie 1 ou de la partie 2 se présente sous la forme d'un examen oral ayant lieu en sem. 27-28.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

L'examen de répétition se présente sous la forme d'un examen écrit individuel, en lien avec une situation emblématique de soins centrée sur la personne âgée ayant lieu en semaine 35-36.

Pour se préparer à l'examen de répétition, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

7. Bibliographie principale

Debbiche, F., Paignon, A. (2019). La formation interprofessionnelle en soins palliatifs : un vecteur de changement des pratiques en institution pour personnes âgées ? *Revue internationale de soins palliatifs* 2019/3 (Vol. 34).

Iligood, M. (2017). *Nursing Theorists and Their Work* (9 ed.). Edition Elsevier.

Champvert, P. (2012). *Prendre soin de nos aînés c'est déjà prendre soins de nous*. Edition Montparnasse Confédération Suisse. Département fédéral de l'intérieur DFI. (2014). Stratégie nationale en matière de démence 2014-2017.

Berne : DFI. <http://www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/13916/index.html?lang=fr>

Freudiger, S. (2012). Evaluation de la charge et des besoins de soutien des proches aidants. Un travail qui doit avant tout être reconnu. *Soins Infirmiers*, 10 : 56-57

Lalive d'Epina, C., Cavalli, S. (2013). *Le quatrième âge ou la dernière étape de la vie*. Lausanne: PPUR. Collection : Le Savoir suisse
Newman, M. A. (1997). Evolution of the theory of health as expanding consciousness. *Nursing Science Quarterly*, 10(1), 22-25. doi :Doi10.1177/089431849701000109
Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2013-2015. Berne : OFCL. Accès : <http://www.bag.admin.ch>
République et Canton de Genève, Plateforme soins palliatifs (2019). Programme cantonal genevois de développement des soins Palliatifs 2020-23
Voyer.P (2020). *Soins Infirmiers aux aînés en perte d'autonomie*. Québec : ERPI
Zerwekh, J.V. (2010). *Etre infirmier en soins palliatifs. Accompagner le patient en fin de vie et sa famille*. Bruxelles : De Boeck.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Frédérique Debbiche

Enseignant-e-s : Enseignants-tes HEdS et Hets et assistants-tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2023 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers